

## Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT

Montreuil, le 21 janvier 2016

## Non à l'état d'urgence! Non à la déchéance de nationalité! Manifestation le 30 janvier 2016

Suite aux attentats qui ont frappé violemment notre société, le gouvernement a décrété l'état d'urgence. Après l'avoir prolongé de 3 mois, il souhaite, aujourd'hui, entériner une loi, permettant l'inscription dans la constitution, de l'état d'urgence et de la déchéance de nationalité pour les « binationaux ».

L'UGFF-CGT, signataire des différents appels et pétition du collectif «Nous ne céderons pas», invite les agents de la Fonction publique de l'État à participer aux manifestations prévues le 30 janvier, dans les territoires et à Paris à 14h30 à place de la République.

Les libertés syndicales, nous le savons, sont malmenées et particulièrement ces derniers temps.

Le patronat, l'État employeur et le gouvernement incitent bien trop souvent à la criminalisation de l'action syndicale.

Soumis à une justice de classe, de plus en plus de camarades sont condamnés et subissent un acharnement judiciaire sur de longues années.

L'état d'urgence, régime d'exception, conduit à des décisions arbitraires et à des dérives autoritaires.

Ces mesures d'exception ont un impact certain sur les libertés individuelles et collectives.

La multiplication des interdictions des manifestations de rue, des réquisitions et assignations à résidence de militant-es montre, à quel point, ce régime d'exception sert plus une volonté de maintien de l'ordre qu'une volonté de lutter efficacement contre le terrorisme.

En ce sens, l'état d'urgence accentue encore la répression syndicale et porte atteinte, entre autres, aux libertés d'actions et d'expressions syndicales.

Concernant la déchéance de nationalité, la CGT ne peut accepter cette infamie qui crée une sous-catégorie de citoyen-nes, qui stigmatise les binationaux, qui divise la population.

Pour la levée immédiate de l'Etat d'urgence, contre le projet de réforme constitutionnelle,

manifestons toutes et tous ensemble le 30 janvier!

Le débat parlementaire débute le 5 février, nos voix doivent être entendues.